

Appel pour
une économie
sociale et
solidaire

Les élus s'engagent pour l'économie sociale et solidaire



Pour le RTEs,
Christiane Bouchart



Pour l'ARF,
Cyril Kretzschmar



Pour l'ADF,
Mathieu Klein



Pour l'AMF,
Jean Girardon



Pour l'AdCF,
Laurent Trogrlic



Pour l'AMGVE,
Alexandra Siarri



Pour l'AMRF,
Jacques Drouhin



Pour l'ANPP,
Serge Méchin

Appel pour
une économie
sociale et
solidaire

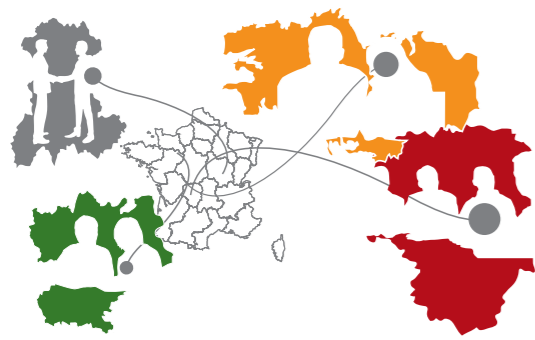
Les élus s'engagent pour l'économie sociale et solidaire

Deux ans après la signature de la déclaration commune des réseaux de collectivités locales en faveur de l'ESS, un an après le vote de la loi sur l'ESS et au moment de la réforme territoriale, les collectivités souhaitent **affirmer avec force leur engagement en faveur de politiques publiques de l'ESS**, à tous les niveaux territoriaux.

Juin 2015

Appel et liste des élus signataires remis au gouvernement lors de la
Conférence Nationale des Collectivités locales autour de l'ESS le 3 juillet 2015 à Paris.





Deux ans après la signature de la déclaration commune des réseaux de collectivités locales en faveur de l'ESS, un an après le vote de la loi sur l'ESS et au moment de la réforme territoriale, les collectivités souhaitent **affirmer avec force leur engagement en faveur de politiques publiques de l'ESS**, à tous les niveaux territoriaux.

Depuis la signature de la déclaration commune des réseaux de collectivités en faveur de l'ESS, "*L'économie sociale et solidaire, un modèle économique à part entière, apportant des réponses aux besoins de nos territoires*", en mars 2013, de nombreuses avancées ont été enregistrées :

- **La loi sur l'ESS d'abord**, adoptée en juillet 2014 sans opposition, qui vient conforter la place de l'ESS comme modèle socio-économique porteur d'innovation, de solidarité et de coopération et de citoyenneté économique,
- La reconnaissance des démarches de **Pôles Territoriaux de Coopération Economique** et leur inscription dans la loi,
- La définition légale de la subvention et la signature d'une **charte d'engagements réciproques** entre l'Etat, les collectivités et les associations,
- **Le nombre toujours plus important d'élus** et de collectivités qui inscrivent l'ESS dans le cadre de leurs politiques publiques, comme en témoigne par exemple l'augmentation du nombre d'élus en charge de l'ESS après les élections municipales et intercommunales de 2014,
- Le succès des **Rencontres nationales des collectivités locales autour de l'ESS** en juillet 2013 et juillet 2014, mobilisant plus de 200 collectivités locales, moments forts de visibilité et de réflexion sur l'ESS et le rôle des collectivités,
- Le développement du nombre de **sociétés coopératives d'intérêt collectif**,
- L'essor des entreprises sociales au niveau **européen** et une meilleure prise en charge de l'économie sociale et de l'innovation sociale dans les programmes opérationnels FEDER/FSE.

Cependant, force est de constater plusieurs facteurs qui nous semblent des freins pour passer des déclarations d'intention à un véritable développement de l'ESS :

- Une loi votée, **mais sans ou avec très peu de moyens humains** et dont nombre de décrets d'application sont encore en attente,
- Un budget national consacré à l'ESS **qui n'est pas à la hauteur** de sa contribution à l'économie et aux emplois du pays : 3 millions par exemple pour le nouvel appel à projet PTCE alors que l'ESS représente près de 10 % de l'économie du pays¹,
- **Des contraintes budgétaires** imposées aux collectivités territoriales qui fragilisent nombre d'acteurs de l'ESS, au premier rang desquels les associations, viviers de démocratie citoyenne,
- **Une réforme territoriale** traitée à la manière d'un mécano administratif mais qui ne résout pas les questions de la capacité d'agir des collectivités en transversalité en faveur des solidarités humaines et territoriales.

L'ESS concerne l'ensemble des niveaux de collectivités, parce qu'elle croise économie et social, intérêt général et mobilisation citoyenne, innovation sociale et innovation territoriale, démocratie économique et démocratie politique, projet de territoire et globalisation de la solidarité ...

Elle est une réponse aux défis économiques, sociaux, environnementaux et démocratiques auxquels nous sommes confrontés.

Nous, élus locaux, nous engageons à favoriser sur notre territoire le développement de l'ESS.

Si nos collectivités territoriales sont en première ligne des attentes de nos concitoyens en matière d'accès à l'emploi, aux services, nous sommes également les mieux placés pour mobiliser l'ensemble des acteurs des territoires et favoriser le développement d'une économie porteuse de sens et tournée vers la satisfaction de l'intérêt collectif et les besoins des territoires et de ses habitants, notamment des jeunes.

Nous en appelons aux institutions européennes : elles doivent continuer la mobilisation engagée sur l'entrepreneuriat social et l'investissement social tout en soulignant davantage le caractère essentiel de la dimension territoriale des entreprises sociales.

Nous en appelons à l'Etat : l'ESS doit bénéficier d'un portage politique national à la hauteur des enjeux, aujourd'hui insuffisant. La loi relative à l'ESS doit être mise en œuvre immédiatement dans toutes ses dimensions et devenir un véritable instrument de transformation économique et sociale par la mise en mouvement de toutes les composantes de la société. Cette mission doit être confiée à un Ministre en charge de l'ESS et du développement local, en mesure de s'appuyer sur tous les services de l'Etat concernés.

Dès lors, nous nous engageons en tant qu'élus de collectivités locales :

- ▶ **À ne pas en rester au stade des déclarations d'intention** et à développer l'ESS à travers la mise en œuvre de stratégies territoriales de l'ESS, construites avec les acteurs, parce que nous partageons la conviction que seule la transversalité et l'articulation consciente et recherchée de nos politiques publiques remettent le citoyen au cœur de l'action publique,
- ▶ **À développer l'achat responsable**, parce que nous partageons la conviction que la commande publique doit servir des objectifs sociétaux, environnementaux et sociaux et que l'ESS, parce qu'elle permet une relocalisation de la valeur ajoutée et des emplois, est la réponse à une vraie politique de responsabilité sociale des collectivités publiques,
- ▶ **À permettre à l'ESS d'irriguer l'ensemble des politiques publiques** parce que nous partageons la conviction que l'ESS n'est pas une politique publique en soi,
- ▶ **À soutenir l'innovation sociale** parce que nous partageons la conviction que l'innovation a trop longtemps été oubliée au profit d'une vision techniciste du progrès, faisant oublier le lien social, socle de nos engagements politiques,
- ▶ **À oser**, en lien avec nos réseaux d'élus, l'expérimentation, l'innovation et la recherche dans l'ESS pour faire plus que la loi et mieux ensemble.

Parce qu'elle est créatrice de richesses et qu'elle est une forme du bien vivre ensemble, plutôt une économie du lien que du bien, l'économie sociale et solidaire est une réelle promesse d'un autre monde.
Ne gâchons pas cette promesse, faisons chacun notre part.

¹ Les pôles de compétitivité ont un budget de 375 millions d'euros en 2015